

ENCADRANT(E) TECHNIQUE D'INSERTION (niveau 4 BAC) RNCP 39974

date d'échéance d'enregistrement : 08/11/2029 Date de parution au JO : 08/10/2024 Date d'effet d'arrêté : 08/11/2024

certificateur : Ministère du travail , du plein emploi et de l'insertion

Public
Tout public

Prérequis

Être titulaire du CAP/BEP ou du titre professionnel de niveau V ou équivalent (secteur bâtiment, espaces verts et autres secteurs au cas par cas) et avoir 3 ans d'expérience professionnelle dans la spécialité incluant une pratique des situations d'encadrement d'équipe, de gestion de production (biens ou services) et de relation avec une clientèle.

Modalités d'accès

L'accès à nos formations peut être initiée par l'employeur, par les partenaires, par la personne...

Délais d'accès

Temps minimum d'un mois avant le début de l'action

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour occuper un emploi d'encadrant dans un domaine général ou technique pour lequel le candidat possède des compétences avérées, pouvant être certifiées par un titre professionnel

Méthodes pédagogiques

- Analyse de pratiques
- Ressources documentaires et numériques.
- Apports théoriques et pratiques
- Mise en situation
- Échanges entre pairs

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis

- En cours de formation
 - Évaluation périodes d'application pratique
 - Bilan de la période en entreprise
- Certification TP, CCP par délibération du jury
Enquête de satisfaction stagiaire.

Programme

Entrée en formation (40h)

Bloc de compétence n°1 - Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion (150h)

- ✓ Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion
- ✓ Organiser une activité de production en structure d'insertion
- ✓ Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
- ✓ Encadrer une équipe de salariés en insertion

Bloc de compétence n°2 - Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés dans leur parcours d'insertion (210h)

- ✓ Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
- ✓ Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
- ✓ Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

Bloc de compétence n°3 - Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion (160h)

- ✓ Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
 - ✓ Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
- Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion
Session d'examen : 2h45

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs de ces blocs.

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre. Vous pouvez également accéder à des formations complémentaires et/ou passerelles telles que formateur pour adultes, conseiller en emploi et insertion socio professionnelle et moniteur éducateur.

€ A définir

1 pers.

560 heures en centre de formation

Vittel

A définir

contact@lscformation.fr



Accès possible aux personnes en situation d'handicap selon situation, nous consulter.



88.75 % de stagiaires satisfaits (Données année 2023)



100% de stagiaires amenés au titre (Données année 2023)



96 % de réussite au titre professionnel (données 2023)



92 % d'accès à l'emploi dans les 6 mois (données 2023)